



Informations

CPAM Territoire-de-Belfort / Partenaires

18 novembre 2020

Mesures mises en place à l'Assurance Maladie pendant l'état d'urgence sanitaire (17 octobre 2020 - 16 février 2021) et le confinement (débutant le 30 octobre 2020)

Activités de la CPAM du Territoire-de-Belfort :

- Les activités de la CPAM, du service social et du service médical continuent à l'identique.
- En front office :
 - **L'accueil de la CPAM du Territoire-de-Belfort est ouvert sur RDV.** Les RDV se prennent prioritairement par sms au 06.45.61.65.87 et sur le compte ameli.
 - **Les demandes de RV seront traitées prioritairement par téléphone, afin d'éviter aux assurés d'avoir à se déplacer.** Si nécessaire, un RDV à la CPAM sera programmé
 - **Des RDV d'urgence seront prévus pour accueillir des personnes en situation difficile nécessitant un accompagnement attentionné**
 - En accueil, les mesures barrières sont mises en œuvre (port du masque, utilisation d'un stylo en propre, se déplacer, autant que possible, sans accompagnant)
 - **Les documents papier peuvent être déposés dans nos boîtes aux lettres** (elles sont relevées chaque jour)
- Les autres canaux de contact (téléphone, emails) sont disponibles de façon habituelle.

En raison de la réactivation de l'état d'urgence sanitaire à compter du 17 octobre sur tout le territoire, la **téléconsultation par téléphone** c'est-à-dire sans vidéo transmission fait l'objet d'une prise en charge.

La téléconsultation par téléphone avait déjà été mise en place lors de la première vague de la Covid-19 et avait pris fin le 10 juillet 2020.

Elle s'appliquera aux patients :

- N'ayant pas accès à une connexion internet à haut débit ou très haut débit,
- Ou, bien qu'ayant un accès internet haut débit ...
 - ne disposent pas d'un terminal permettant une vidéo transmission (ordinateur avec webcam, tablette, smartphone),
 - et se trouvent dans l'une des situations suivantes : patient présentant les symptômes de l'infection ou étant reconnu atteint du Covid-19, patient âgé de plus de 70 ans, patient en ALD, ou patiente enceinte.